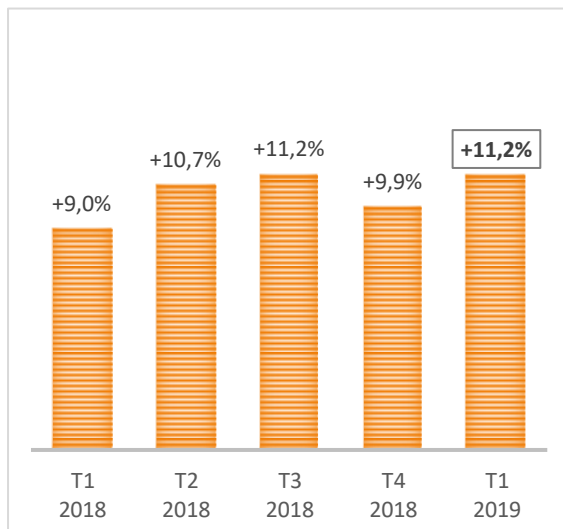


L'activité des sociétés d'affacturation au premier trimestre 2019

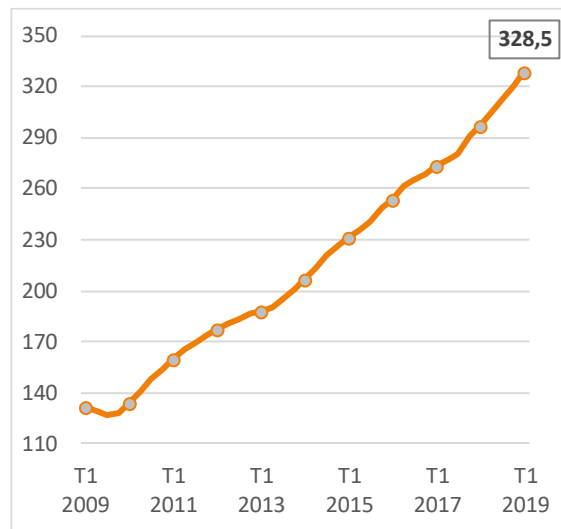
## La croissance de l'affacturation continue d'être soutenue au premier trimestre 2019

### +11,2%

**Graphique 1 - Production\* trimestrielle**  
(variation annuelle)



**Graphique 2 - Production\* en année mobile**  
(en milliards d'euros)



\* Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturation – Hors opérations de « floor plan » et de forfaitage.

Après un léger ralentissement au dernier trimestre 2018, le montant des créances prises en charge par les sociétés d'affacturation au premier trimestre 2019 s'établit à **81,1 Mds d'euros**, en hausse de **+11,2%** par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente.

La croissance de l'activité continue d'être soutenue : à fin mars 2019, la production cumulée des quatre derniers trimestres progresse sur un an de **+10,7%** à **328,5 Mds d'euros**, soit un volume annuel d'activité **multiplié par 2,5** au cours des **dix dernières années**.

On rappelle qu'en 2018, l'affacturation a constitué une solution de financement pour plus de 41 000 entreprises.

L'opération d'affacturation consiste en un **transfert de créances commerciales** (factures) de leur titulaire à un **factor – la société d'affacturation – qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin**, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor **peut régler par anticipation** tout ou partie du montant des créances transférées.

Les sociétés d'affacturation (11 sociétés exclusivement dédiées à l'affacturation, auxquelles s'ajoutent 7 sociétés exerçant une activité mixte, soit, au total, **18 sociétés**) sont **quasiment toutes regroupées au sein de l'Association française des Sociétés Financières (ASF)**.

L'ASF regroupe l'**ensemble des établissements spécialisés** : quelque 280 entreprises exerçant de multiples activités (crédit à la consommation, crédit-bail mobilier et immobilier, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...).